

La seule vraie question qui se posait est celle du RMI. Elle mérite que l'on s'y attarde un instant. Ce n'est pas un problème de juste compensation, mais de dérive de la dépense depuis la décentralisation.

**S'agissant du RMI, l'Etat a transféré avec exactitude le montant correspondant à ses propres dépenses de l'année 2003, conformément à ses obligations constitutionnelles, soit près de 5 Md€ (4,941 Md€).**

Mais devant le dérapage de cette dépense, l'Etat est allé au-delà de toute obligation de compensation et a décidé :

**Pour 2004 une aide exceptionnelle de plus de 450 M€** afin de prendre en charge la totalité du surcoût du RMI en 2004.

**Pour 2005** et les années suivantes, au-delà une fois encore de toute obligation constitutionnelle ou légale, le Parlement a décidé la **création d'un fonds de mobilisation départemental pour l'insertion, dont le Premier ministre a annoncé le 9 février dernier qu'il serait doté de 500 M€.**

Devant la CCEC, les élus socialistes demandaient la pérennisation des 450 M€. Ils demandaient que l'on prenne 2004 et non plus 2003 comme année de référence pour la compensation ; en fait le gouvernement est allé au-delà de ces demandes !

**Au-delà de la compensation, l'enjeu c'est bien l'exercice de cette compétence** : si l'Etat a confié aux départements la gestion du RMI, c'est parce qu'il était convaincu que l'on pouvait **faire mieux** que lui, parce qu'**une politique active d'insertion est plus efficace quand elle est conduite localement**. Parce que de plus près on voit mieux : on voit mieux les solutions d'insertion, et l'on voit mieux les abus.

Tant que **le RMI était financé par le déficit budgétaire de l'Etat** – la générosité publique ne gênait personne ! Désormais que son financement repose sur les départements – qui de ce point de vue sont plus vertueux que l'Etat puisque leur budget est équilibré – on découvre que cette générosité a un coût et que finalement il n'y a pas de miracle : c'est bien au contribuable de payer le RMI.

Il faut alors **avoir le courage de faire ce que d'autres départements, y compris de gauche, ont fait**, et faire le tri entre ceux qui ont réellement besoin de la solidarité publique, parce qu'ils sont dans une démarche d'insertion, ou parce qu'ils n'ont véritablement pas d'autre solution - qu'il n'y a pas de solidarité familiale – et ceux qui abusent du système ! Le **département de la Dordogne (PS)** l'a fait et a radié quelques 150 anglais qui avaient fait un jeu d'abuser du système de RMI ; les **Pyrénées-Orientales (PS)** l'ont fait et ont rejeté 92 des 150 demandes de ressortissants étrangers reçues depuis juin 2005.

La décentralisation, ce n'est sans doute pas continuer à faire ce que faisait l'Etat, surtout quand il le faisait mal ! L'Etat pense que nous pouvons faire mieux ! Il serait dommage que tous les conseils généraux n'en soient pas les premiers convaincus...